

Résolution 546

pour la participation à une plate-forme d'information de la Communauté d'intérêts des parlements cantonaux

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la résolution 512 soutenant la fondation d'une Conférence des parlements cantonaux, adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil le 30 novembre 2006;
- l'acceptation par 14 cantons au lieu des 18 requis du principe de fondation d'une Conférence des parlements cantonaux;
- la présentation d'un nouveau projet plus réduit de plate-forme d'information de la Communauté d'intérêts des parlements cantonaux;
- l'opportunité pour le Grand Conseil de la République et canton de Genève de faire partie des membres fondateurs de cette communauté d'intérêts;

invite le Bureau du Grand Conseil

à inscrire au budget 2008 du Grand Conseil un montant de 5'000 francs destiné à financer la part du Grand Conseil genevois à la création de la plate-forme d'information de la Communauté d'intérêts des parlements cantonaux.